PREVISUD
Organisme de formation en prévention · Audit · Conseil
Certifié Qualiopi · Actions de formation

F10 Initiation au fonctionnement du SSI

Formation sécurité incendie — Intra-entreprise

Durée	Format	Public	Effectif max	Prérequis	Modalité
2 heures	1 séance — évacuation simulée	Tous salariés	10 personnes	Aucun	Intra-entreprise

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le rôle du SSI et identifier les organes du tableau de signalisation de son établissement
- Reconnaître les déclencheurs manuels, détecteurs, diffuseurs sonores et organes de mise en sécurité de son site
- Effectuer une levée de doute et appeler les secours selon le protocole (18 / 112) avec un message d'alerte clair
- Connaître la procédure d'évacuation, les cheminements et le point de rassemblement spécifique à son établissement
- Tenir le rôle de guide-file ou de serre-file et adopter un comportement adapté face au feu et aux fumées

Déroulé pédagogique

Durée	Phase	Contenu	Méthode
15 min	**Accueil**	Présentation du formateur, tour de table, recueil des situations de travail et du contexte de l'établissement, annonce des objectifs et du déroulé — QCM de positionnement individuel (même QCM repris en fin de formation)	Participatif, QCM de positionnement
25 min	**Votre SSI au quotidien**	Rôle du SSI (détecter, alerter, mettre en sécurité), prise en main du tableau de signalisation de l'établissement, repérage des déclencheurs manuels, des détecteurs, des diffuseurs sonores et des organes de désenfumage et de mise en sécurité du site	Visite et démonstration sur le tableau de l'établissement
25 min	**Levée de doute & appel des secours**	Procédure de levée de doute : qui, comment, dans quel délai, conduite à tenir avant et après, articulation avec la temporisation de l'alarme générale ; appel des secours : numéros (18, 112, 17 si besoin), message type (lieu précis, nature du sinistre, victimes, moyens engagés), accueil et guidage des sapeurs-pompiers	Exposé interactif et jeu de rôle
30 min	**Évacuation de votre site**	Reconnaissance du signal et des messages d'alarme, cheminements et balisage, BAES, point de rassemblement de l'établissement, rôles guide-file, serre-file et chargé d'évacuation, comportement face au feu et aux fumées, mise à l'abri	Exposé interactif et étude des plans du site
25 min	**Mise en pratique**	Exercice d'évacuation simulé in situ, débriefing structuré, QCM de fin de formation (identique au QCM de positionnement), remise du mémento.	Mise en situation + QCM
2h00	**TOTAL**		

Moyens pédagogiques

- Support de présentation illustré et adapté au contexte de l'établissement
- Tableau de signalisation incendie de l'établissement (visite et lecture sur site)
- Plans d'évacuation, consigne incendie et registre de sécurité du site
- Vidéos et études de cas (signal d'alarme, levée de doute, message d'alerte aux secours)
- Mémento incendie

Option disponible

- Exercice d'évacuation réalisé sur site en prestation complémentaire, en sus (fiche F5) — non inclus dans la présente formation : déclenchement de l'alarme, évacuation de l'ensemble du personnel, compte-rendu annexé au registre de sécurité.

Profil formateur

Profil formateur

Formateur sapeur-pompier professionnel, justifiant d'une solide expérience en prévention des risques incendie et d'une pratique régulière de l'animation de formations sécurité en entreprise.

Suivi administratif

Modalités d'évaluation et suivi

QCM de positionnement de 10 questions en début et fin de formation pour mesurer l'évolution des connaissances et la bonne assimilation des acquis.

Évaluation formative continue par observation du formateur lors des exercices pratiques et mises en situation.

Certificat de réalisation.

Feuille d'émargement signée par chaque stagiaire et le formateur. Questionnaire de satisfaction remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilité PSH

Informations sur l'accessibilité

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. PREVISUD s'attache à donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation et de maintenir l'emploi.

Toute situation de handicap ou tout besoin d'adaptation signalé en amont fera l'objet d'une adaptation pédagogique concertée avec le référent handicap de PREVISUD : Antoine Yvorra — info@previsud.fr — 09 67 36 66 00, qui pourra si nécessaire se coordonner avec l'entreprise cliente.

La partie pratique peut être aménagée (observation, démonstration adaptée) afin que chaque participant puisse suivre la formation dans les meilleures conditions.

Modalités d’inscription et délais d’accès

Inscription et accès

L'inscription à cette formation s'effectue de manière simple et directe : les participants s'inscrivent auprès de leur responsable hiérarchique ou du coordinateur de formation de l'entreprise, qui transmet la demande à PREVISUD.

Toute situation de handicap ou besoin d'adaptation est à signaler au moment de l'inscription, afin de mettre en place les aménagements nécessaires et garantir une accessibilité optimale.
Nous demandons aux commanditaires de la formation de communiquer à PREVISUD les risques spécifiques de l'entreprise afin de contextualiser la formation, et de transmettre aux participants nos coordonnées de contact, afin que ceux-ci puissent, s'ils le souhaitent, nous transmettre directement et en toute confidentialité toute information utile.
Délai d'accès : la formation peut être organisée sous 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription, sous réserve de disponibilité des formateurs et du calendrier convenu avec le client.
Tarif : nous consulter. Demandez un devis à info@previsud.fr ou via le formulaire de contact sur notre site.
Pour une inscription à titre individuel (particulier), merci de nous contacter directement à info@previsud.fr ou au 09 67 36 66 00.

Références réglementaires : Art. L.4121-1, L.4121-2 et R.4227-28 à R.4227-41 du Code du travail (notamment R.4227-37 sur la consigne incendie et R.4227-39 sur l'exercice semestriel) · Règlement de sécurité ERP du 25 juin 1980 modifié (art. MS 45 à 74) · Norme NF S 61-931 à 61-940 · Initiation hors champ SSIAP (arrêté du 2 mai 2005 modifié)